

## APPEL À PROJETS :

**Participation au défilé de Carnaval 2026  
de la Ville de Strasbourg**

## Table des matières

|       |   |    |
|-------|---|----|
| I.    | CONTEXTE.....   | 3  |
| II.   | ENJEUX ET OBJECTIF.....                                     | 3  |
| III.  | MODALITES PRATIQUES .....                                   | 4  |
| 1.    | Date, lieu et heures .....                                  | 4  |
| IV.   | THEMATIQUE ET NATURE DES PROPOSITIONS ATTENDUES.....        | 4  |
| 1.    | Présentation de la thématique.....                          | 4  |
| 2.    | Contexte narratif général .....                             | 4  |
| 3.    | Nature des propositions attendues.....                      | 5  |
| a)    | Un concept créatif complet.....                             | 5  |
| V.    | DOSSIER DE CANDIDATURE .....                                | 6  |
| VI.   | ENGAGEMENT DE LA VILLE.....                                 | 6  |
| VII.  | ENGAGEMENT DU PORTEUR DE PROJET.....                        | 6  |
| VIII. | CALENDRIER DE L'APPEL À PROJET.....                         | 7  |
| IX.   | SECURITE / SITUATION SANITAIRE .....                        | 7  |
| X.    | ANNULATION.....   | 7  |
| XI.   | CRITERES DE SELECTION.....                                  | 8  |
| XII.  | ANNEXES.....  | 9  |
| 1.    | Dossier de candidature au Carnaval de Strasbourg 2026 ..... | 9  |
| 2.    | Budget prévisionnel de l'association.....                   | 12 |
| 3.    | Budget détaillé de la proposition .....                     | 13 |

## I. CONTEXTE

Depuis toujours, le carnaval est l'un des rites accompagnant l'arrivée du printemps pour chasser l'hiver. Proche de l'équinoxe, il est à la jonction entre la fin de l'hiver et l'arrivée des beaux jours. Pour chasser les températures froides et sa météo morose, le carnaval de Strasbourg est **un moment festif qui permet aux participants de sortir, faire du bruit et profiter de la convivialité ambiante**. C'est aussi **le premier évènement qui permet aux strasbourgeois de se réunir sur l'espace public**.

## II. ENJEUX ET OBJECTIF

Pour l'édition 2026, le Carnaval de la Ville de Strasbourg se déroulera sous forme de cavalcade. Celle-ci aura lieu le **dimanche 29 mars 2026**. Les structures locales peuvent faire acte de candidature afin d'intégrer la grande cavalcade organisée en centre-ville.

Pour cette nouvelle édition, la Ville de Strasbourg souhaite faire de cette cavalcade un moment familial et festif sous la forme d'une déambulation colorée et rythmée.

Les enjeux de cette édition sont :

- Réappropriation de l'espace urbain
- Générer un moment collectif festif
- Co-construction avec les acteurs de terrain
- Libre accès, libre espace et libre usage
- Équité territoriale

Afin de prendre en compte ces divers enjeux, cette édition de Carnaval est envisagée sous un angle plus participatif notamment en direction des publics issus des Quartiers de la Politique de la Ville.

Ainsi, **les objectifs** de la prochaine édition sont, aux côtés de ceux des années précédentes :

- L'inclusion de tous les publics
- Le développement d'une ambiance carnavalesque et un lâcher prise sociétal le temps d'un week-end

La Ville de Strasbourg souhaite faire de ce week-end un moment familial et festif, avec une **déambulation colorée et rythmée d'animations participatives dans le centre-ville**.

Le cortège proposera une dynamique entraînante autour :

- D'objets roulants et volants
- De personnages costumés à pied
- De musiques entraînantes

### III. MODALITES PRATIQUES

#### 1. Date, lieu et heures

Le week-end du Carnaval aura lieu les 28 et 29 mars 2026. **Le défilé du carnaval aura lieu le dimanche 29 mars dans l'après-midi.**

Un village de Carnaval avec diverses animations (maquillage, ateliers créatifs et participatif, musique...) sera organisé le samedi et le dimanche.

### IV. THEMATIQUE ET NATURE DES PROPOSITIONS ATTENDUES

#### 1. Présentation de la thématique

Le thème retenu pour l'édition 2026 s'articule autour des animaux dans la thématique des **animaux fantastiques et légendaires**.

Par animaux fantastiques et légendaires sont acceptés les animaux tirés de nos légendes historiques des 5 continents d'après par exemple les Œuvres Monumentales de l'Iliade et l'Odyssée, l'Encyclopédie des créatures légendaires, le Recueil des Mythes et Légendes nordiques et celtiques, le Grand Livre des créatures fantastiques ... dont sont tirés par exemple la légende de la Sirène, du Monstre du Loch-Ness, la Chimère, Pégase, les Dragons, le Phénix ...

Cette thématique sera traduite dans le cortège à travers un fil conducteur qui retrace l'histoire du voyage de deux personnages : Louisa et Côme, qui naviguent dans ce monde imaginaire et partent à la rencontre des animaux légendaires et fantastiques.

Cette thématique doit véhiculer l'émerveillement, la magie, développer l'imaginaire des histoires légendaires.

#### 2. Contexte narratif général

Le défilé 2026 invite les associations à plonger dans un univers merveilleux : celui des créatures fantastiques et légendaires.

Cette édition s'inspire de l'histoire de Louisa et Come, deux enfants rêveurs qui, en découvrant une montgolfière abandonnée, sont transportés dans un monde parallèle peuplé d'animaux mythiques de contrées enchantées.

Chaque groupe participant représente une étape du voyage de Louisa et Come, permettant au public de suivre, scène après scène, leur voyage et les animaux fantastiques et légendaires qu'ils ont rencontré.

Les propositions des associations doivent permettre de construire un **défilé structuré comme un voyage en plusieurs chapitres**. Chaque groupe correspond à une étape du voyage.

### 3. Nature des propositions attendues

Nous attendons des **propositions visuelles et colorées** qui suscitent la curiosité, l'émerveillement et **jouent avec le public** pour faire de ce rendez-vous un moment de fête et de partage, tout en y développant **l'imaginaire, la rêverie et l'humour**.

Les candidats sont invités à proposer des **animations festives** s'adressant au plus grand nombre et particulièrement au **public familial**.

Nous privilégierons les actions proposant une **interaction avec le public** sous toutes ses formes, pour créer le voyage dans un monde imaginaire le temps d'un après-midi.

**Chaque association participante devra représenter un animal fantastique ou légendaire**, visible dans l'ensemble ou une partie de la troupe. L'animal peut être issu d'une mythologie existante, d'une légende mondiale, d'une culture de leur choix. L'esthétique, la musique, les costumes et la scénographie sont libres, tant que l'animal choisi est clairement identifiable pour le public.

#### a) Un concept créatif complet

Le dossier de candidature attendu devra présenter :

- Le thème précis du groupe (univers, région imaginaire, type de créatures).
- Les créatures représentées : animaux légendaires, hybrides, esprits, monstres bienveillants ou inquiétants, gardiens, etc.
- L'ambiance visuelle et sonore : couleurs dominantes, matières, effets, musiques, rythmes, instruments, bruitages.
- La cohérence narrative : comment votre univers s'intègre dans le voyage de Louisa et Come ? Quelle étape représente-t-il ?
- **Croquis ou inspirations visuelles** de l'univers, des animaux légendaires.

**Si structures il y a, celles-ci devront respecter les exigences suivantes :**

- Les structures attendues rythmeront le cortège et proposeront une dynamique entraînante ;
- Les structures devront respecter le thème de l'année 2026
- Elles devront être réalisées partiellement avec des **matériaux de récupération ou de réemploi** ;
- Elles doivent pouvoir **rouler sans moteur** ;
- Elles doivent pouvoir résister aux **conditions climatiques difficiles** (pluie, vent...)

## V. DOSSIER DE CANDIDATURE

La réponse à cet appel à projet se fait uniquement par retour d'un dossier de présentation qui devra être envoyé à la collectivité au format électronique (PDF) et en langue française, comprenant :

1. **Le dossier de demande de participation au Carnaval de Strasbourg complété et accompagné de la fiche-projet ;**
2. Le descriptif détaillé avec visuels, nombre de participants et conditions techniques de réalisation pour s'assurer de la solidité et de la conformité des projets d'engins roulants ou volants, qui devront être soumis à contrôle à la Direction Évènements et Vie Associative avant d'être autorisés à circuler sur l'espace public ;
3. **Tout document promotionnel ou programme présentant votre structure ;**
4. **Un budget annuel 2026 détaillé de l'association ;**
5. **Un budget prévisionnel détaillé de l'opération ;**
6. Dans le cas où le porteur est une association, **la copie des statuts du certificat d'inscription au tribunal judiciaire ;**
7. **Une attestation d'assurance responsabilité civile ;**
8. **La liste des partenaires associatifs ou autres** avec lesquels le porteur de projet souhaiterait présenter son projet et réaliser la prestation ;
9. Tout document que le candidat jugera utile pour la bonne compréhension du projet ;
10. **Croquis ou inspirations visuelles de l'univers** dans la thématique des animaux légendaires.

## VI. ENGAGEMENT DE LA VILLE

La Ville de Strasbourg prend à sa charge la fourniture ainsi que, le cas échéant, le montage/démontage des éléments suivants :

- La prise en charge des frais engagés pour la participation à l'évènement, **sous réserve de compléter le bilan prévisionnel des dépenses en annexes ;**
- La sécurisation du défilé ;
- La mise en place d'une campagne de communication via le service Communication de la Ville, **dont un panneau avec le nom des structures pour le cortège ;**
- La prise en charge des droits d'auteur. A fins de déclaration et de règlement le porteur du projet joindra au dossier d'organisation, le programme des œuvres interprétées ou diffusées pendant la journée ;

## VII. ENGAGEMENT DU PORTEUR DE PROJET

Les prestations comprennent la mise en œuvre et la production du projet ainsi que les actions suivantes :

- Le personnel nécessaire et suffisant à l'organisation des moyens mis à disposition, et leurs mises en œuvres, **dont une personne dédiée en début de groupe à porter un panneau avec le nom de sa structure ;**
- Le matériel nécessaire au bon déroulement de la prestation ;

- La participation aux réunions de coordination et de mise au point avec le service référent de la Ville ;
- Les assurances adéquates.

## VIII. CALENDRIER DE L'APPEL À PROJET

La Ville de Strasbourg a le souci d'assurer la transparence et l'équité tout au long de ce présent appel à projets. Celui-ci se déroule en 3 étapes :

- **1ère étape** : publication et diffusion de l'appel à projets en vue d'un dépôt des offres jusqu'au **14/01/2026 à 00h00 (Heure de Paris)** par mail en précisant en objet : «**APPEL À PROJETS - Programmation Carnaval 2026** » à : <mailto:marie.novali@strasbourg.eu>
- **2ème étape** : sélection des candidats retenus par la Ville de Strasbourg sur la base de l'ensemble des critères cités et sur la bonne cohérence du cortège **22/01/2026**.
- **3ème étape** : contractualisation par la conclusion d'une convention via la signature du devis fourni, avec les prestataires dont l'offre aura été retenue. Le paiement de la prestation aura lieu après la réalisation de celle-ci, sur la base d'une facture saisie dans le logiciel Chorus Pro.

## IX. SECURITE / SITUATION SANITAIRE

Les prestataires s'engagent à instruire les personnels placés sous leur autorité et travaillant sur site, des précautions à prendre pour assurer leur propre sécurité et celle des autres personnes présentes ; à cet effet. Les informations et instructions leur seront données en ce qui concerne notamment les conditions de circulation et les dispositions à prendre en cas d'accident et de sinistre.

Une liste complète des noms des participants au défilé devra être envoyée à l'adresse suivante [marie.novali@strasbourg.eu](mailto:marie.novali@strasbourg.eu) au plus tard le **13 mars 2026 à 12h00**.

## X. ANNULATION

Si l'annulation intervient jusqu'à 48h avant le début de la manifestation (le début de la manifestation s'entendant comme le démarrage du cortège), la collectivité s'engage à rembourser les frais réellement engagés par les candidats retenus sur présentation de justificatifs.

Si l'annulation intervient moins de 48h avant la manifestation la totalité des sommes de la prestation sera versée au prestataire.

Toute annulation sera notifiée par écrit.

## XI. CRITERES DE SELECTION

Afin de départager les candidatures, les projets seront évalués selon les critères de sélection suivants :

|  |            |
|--|------------|
| 1- L'adéquation de l'animation avec les objectifs mentionnés<br>(inclusion des publics, esprit carnavalesque, originalité,...) | <b>50%</b> |
| 2- L'adéquation de l'animation avec le thème annoncé   | <b>40%</b> |
| 2- Le réemploi des costumes et/ou l'utilisation de matériaux durables dans les constructions                                   | <b>15%</b> |
| 3- L'adéquation entre les frais engagés et la proposition  | <b>15%</b> |

**Le dossier est à transmettre avant le 14/01/2026 à 00h00 (Heure de Paris) par mail en précisant en objet : « APPEL À PROJETS – Programmation Carnaval 2026 » à : [marie.novali@strasbourg.eu](mailto:marie.novali@strasbourg.eu)**

**Les questions relatives à l'appel à projet sont à envoyer par mail à : [marie.novali@strasbourg.eu](mailto:marie.novali@strasbourg.eu)**

## XII. ANNEXES

### 1. Dossier de candidature au Carnaval de Strasbourg 2026

« Dossier de candidature au Carnaval de Strasbourg 2026 »

**NOM DE LA STRUCTURE** .....

**ADRESSE DU SIEGE SOCIALE** .....

**TELEPHONE** .....

**ADRESSE MAIL** .....

**NUMERO DE SIRENE OU SIRET** .....

**INTITULE DE L'ANIMATION** .....

**Description de la proposition** (public, déroulement précis, supports utilisés...) :

## **Lien de la proposition avec le thème :**

#### **NOMBRE DE PARTICIPANTS – Origine géographique (région, département, ville, quartiers de la ville,...)**

**BUDGET**  
.....  
.....**BESOINS PARTICULIERS**  
.....  
.....  
.....

## 2. Budget prévisionnel de l'association

## BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ASSOCIATION

## Année

### 3. Budget détaillé de la proposition

|   |         |
|---|---------|
| Déambulation .....                                | ..... € |
| Costumes .....                                    | ..... € |
| Fabrication / location de matériel .....          | ..... € |
| Tissus / décors pour le matériel .....            | ..... € |
| Petit matériel (maquillage, confettis, ...) ..... | ..... € |
| Conception artistique .....                       | ..... € |
| Coordination / animation .....                    | ..... € |
| Frais de transport / hébergement .....            | ..... € |
| Autres .....                                      | ..... € |
| <b>BUDGET TOTAL</b>                               | ..... € |